

DEPARTEMENT DE VAUCLUSE

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Communauté Territoriale  
Sud Luberon

Date de publication : 26 juin 2023

Date de convocation : 6 juin 2023  
Date d'affichage : 6 juin 2023

Séance du 15 juin 2023

NOMBRE DE MEMBRES :

Afférents au Conseil Communautaire : 41

En exercice : 41

Qui ont pris part à la délibération : 23

Nombre de voix exprimé : 36

L'an deux mille vingt-trois et le quinze juin,

À dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Communautaire de cette Communauté de Communes, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Robert TCHOBDRÉNOVITCH, Président,

**Présents :** Robert Tchobdrenovitch, Pierre Aubois, Jean-Luc Borel, Jean-Marc Brabant, Alain de Villebonne, Mariane Domeizel, Rose-Marie Dumontier, Marc Duval, Mylène Garcin, Alain Gouirand, Alain Gueydon, Marc Jaubert, Geneviève Jean, Samantha Khalizoff, Franck Laroche, Nathalie Lebouc, Eve Maurel, Jacques Natta, Josiane Panattoni, Béatrice Paumier-Lallemand, Jean-Louis Robert, Serge Robin et Catherine Serra ;

**Procurations de :** Emilie Bastié à Jean-Marc Brabant, Romain Brette à Jean-Luc Borel, François Bonnet à Brigitte Margaillan, Géraud de Sabran-Pontevès à Mylène Garcin, Josiane Giraudon à Catherine Serra, Valérie Grange à Marc Jaubert, Jean-Paul Grouiller à Rose-Marie Dumontier, Nathalie Lebouc à Alain Gouirand, Séverine Maugan-Curnier à Robert Tchobdrenovitch, Joëlle Richaud à Franck Laroche, Gregory Risbourg à Geneviève Jean, Richard Rouzet à Jean-Louis Robert, Nicolas Salerno à Eve Maurel

**Absents et excusés :** Anne-Marie Dauphin, Philippe Egg, Michel Partage, Karine Mouret et Bernadette Vitale.

Franck LAROCHE est nommé secrétaire de séance

OBJET DE LA DELIBERATION N°2023-068  
Parking de l'Etang de La Bonde – Adoption du budget annexe

Rapporteur : Robert Tchobdrenovitch

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'instruction budgétaire M4,

Vu la délibération n°2023-023 du 23 février 2023 décidant de rendre payant le parking de l'Etang de La Bonde,

Vu les statuts de COTELUB.

Considérant ce qui suit :

Lors du conseil de 23 février 2023, le conseil communautaire a décidé de rendre payant le parking de La Bonde. Il s'agit alors d'un service public industriel et commercial et implique la création d'une régie dotée de la seule autonomie financière et d'un budget annexe.

Pour rappel, la délibération du 23 février 2023 prévoyait une dotation initiale du budget général vers ce budget annexe de 132 600 €.

Les élus communautaires sont appelés à se prononcer sur le vote du budget primitif du budget annexe du parking de l'Etang de La Bonde pour l'année 2023 par chapitre pour la section de fonctionnement et la section d'investissements.

Le budget annexe du parking de l'Etang de La Bonde se présente comme suit :

Sections	Dépenses	Recettes
<b>Investissement</b>	103 279,00 €	103 279,00 €
<b>Fonctionnement</b>	29 321,00 €	29 321,00 €

EXPLOITATION		
	DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
<b>VOTE</b>	<b>CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)</b>	29 321,00
<b>REPORTS</b>		29 321,00
	+	+
<b>RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)</b>	0,00	0,00
<b>002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTÉ (2)</b>	(si déficit)	(si excédent)
	0,00	0,00
	=	=
<b>TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)</b>	29 321,00	29 321,00
INVESTISSEMENT		
	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
<b>VOTE</b>	<b>CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)</b>	103 279,00
<b>REPORTS</b>		103 279,00
	+	+
<b>RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)</b>	0,00	0,00
<b>001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (2)</b>	(si solde négatif)	(si solde positif)
	0,00	0,00
	=	=
<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)</b>	103 279,00	103 279,00
TOTAL		
<b>TOTAL DU BUDGET (3)</b>	132 600,00	132 600,00

Monsieur le Président propose au conseil communautaire :

- De voter par nature le budget primitif du Budget Annexe du parking de l'Etang de La Bonde pour l'année 2023, par chapitre pour la section de fonctionnement et la section d'investissements,
- D'adopter le budget primitif Budget Annexe du parking de l'Etang de La Bonde pour l'année 2023 tel qu'il a été présenté ci-dessus et joint à la présente,
- De l'autoriser à réaliser toutes démarches et signer tous documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Le conseil communautaire ouï cet exposé et, après en avoir délibéré, décide :

- **De voter** par nature le budget primitif du Budget Annexe du parking de l'Etang de La Bonde pour l'année 2023, par chapitre pour la section de fonctionnement et la section d'investissements.
- **D'adopter** le budget primitif Budget Annexe du parking de l'Etang de La Bonde pour l'année 2023 tel qu'il a été présenté ci-dessus et joint à la présente,
- **De l'autoriser** à réaliser toutes démarches et signer tous documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré, les jours mois et an susdits.

Par :

32 voix POUR

4 voix CONTRE (Samantha KHALIZOFF, Jean-Luc BOREL, Romain BRETTE, Mariane DOMEIZEL)  
Majorité des suffrages exprimés

Franck LAROCHE  
Secrétaire de Séance



Robert TCHODRENOVITCH  
Président

